



Edipresse Publications SA
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 58'849
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 513.25
Abo-Nr.: 513025
Seite: 7
Fläche: 50'059 mm²

TOUS DONNEURS D'ORGANES

Le nombre de donneurs d'organes en Suisse est loin d'être suffisant. Plusieurs dizaines de personnes sur liste d'attente meurent chaque année. Le politicien Félix Gutzwiller entend changer la situation.

Keystone/Alessandro Della Bella



LE DÉBAT DU «MATIN»
www.lematin.ch/debat
ou par SMS
(envoyez LM DON au 700 (20 ct./SMS))

DOIT-ON OBLIGER LES SUISSES À DEVENIR DES DONNEURS D'ORGANES?

PROJET Un politicien veut que tous les Suisses participent d'office au programme de transplantation.

Keystone/Gaëtan Bailly



Edipresse Publications SA
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 58'849
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 513.25
Abo-Nr.: 513025
Seite: 7
Fläche: 50'059 mm²

Plus de 1000 personnes risquent la mort car elles attendent toujours un rein, un cœur ou un autre organe. Le conseiller aux Etats Felix Gutzwiller (PLR/ZU) veut que cela cesse. Il va donc déposer un postulat la semaine prochaine qui permettrait de considérer tout Suisse comme étant à la base un donneur d'organes consentant. «Nous voulons un changement de paradigme dans la loi», a-t-il expliqué. Traduction: les Suisses deviendraient tous des donneurs potentiels, à moins qu'ils n'expriment leur désaccord. Soit l'inverse de la situation actuelle, où les citoyens doivent préciser qu'ils souhaitent être donneurs. Nouvelle atteinte à la sphère privée des Suisses? Pas du tout, selon le conseiller aux Etats, par ailleurs médecin. «Chacun est libre de refuser», rappelle-t-il.

ACCORD DE LA FAMILLE

Le directeur de Swisstransplant, Franz F. Immer, accorde tout son soutien à cette proposition. «Dans notre pays, il y a environ 40% de personnes en faveur du don d'organes et 38% d'indécis. Le reste y est opposé. Cette proposition obligera les gens à se décider», explique-t-il. Une mesure qu'il juge d'autant plus intéressante que «la

Suisse est dans le dernier tiers de la liste des pays d'Europe, si on regarde le nombre de donneurs.» Franz F. Immer insiste toutefois sur un point: «Dans tous les cas, changement de loi ou pas, aucun organe ne peut être prélevé dans la pratique, si la famille s'y oppose.»

UNE RÉVOLUTION

La proposition du député PLR pourra-t-elle faire augmenter le nombre de donneurs, si l'ultime décision reste du ressort des familles? «Ce n'est pas certain, analyse Gilles Mentha, chef du service de transplantation des Hôpitaux universitaires de Genève. Par contre, il s'agirait là d'une révolution des mentalités et d'un message fort envoyé aux citoyens: la solidarité prime. A la longue, le nombre de donneurs augmenterait.» Son homologue aux CHUV, Manuel Pascual, estime également que «le concept de «consentement présumé» est une bonne idée, mais ce n'est en fait pas le plus important. Ce qui prime, c'est d'optimiser l'organisation au sein de tous les hôpitaux avec soins intensifs, comme en Suisse romande et au Tessin depuis deux ans. Il faudrait aussi que la Confédération prenne plus clairement position en faveur du don d'organes.» ■

Laure-Anne Pessina

LA SUISSE MAUVAISE ÉLÈVE

Pénurie mortelle

Liste d'attente La pénurie des donneurs d'organes provoque chaque année en Suisse la mort de plusieurs dizaines d'individus. «Plus de 1000 personnes sont sur une liste d'attente pour un don d'organe, qui se prolonge d'année en année, explique Franz F. Immer. A cause du manque de donneurs, 67 personnes sont décédées l'année passée et on compte 27 morts dans la

première moitié de cette année.» Sans compter que la Suisse est particulièrement mauvaise élève, comparé au reste du continent. «Nous avons eu 103 donneurs l'année passée. Or il nous en faudrait 150, pour obtenir des taux comparables à ceux des autres pays d'Europe.» Une des explications possibles de cette mauvaise place: «La France et l'Autriche pratiquent déjà la présomption du consentement.»

RÉACTIONS

«Cela permettrait d'ouvrir l'esprit des gens. D'autant plus qu'il y a une grave pénurie de donneurs en Suisse. Le fait qu'il faille faire une démarche pour ne plus être donneur forcera la population à réfléchir.»



LENA BÄR
21 ans, Lausanne,
étudiante en médecine

«Je suis bien placé pour en parler car mon épouse m'a donné un rein. Je suis partisan de cette proposition. Une fois que l'on est mort, pourquoi ne pas sauver des vies? L'Espagne et la France ont adopté ce système, et cela marche très bien.»



PIERRE SERGEX
68 ans, Lausanne, imprimeur

«C'est très bien, cela va pousser les gens à en parler pendant qu'ils sont encore en bonne santé. Je connais peu de gens dans mon entourage qui ont leur carte de donneur. Il faut se poser cette question.»



CÉLINE VERCHÈRE
33 ans, Genève, éducatrice